



A Jean-Jacques URVOAS

Ministre de la Justice, garde des Sceaux

13, place Vendôme

75042 Paris cedex

Paris, le 2 mai 2017

Monsieur le Ministre,

Vous comprendrez très certainement que Mme Palisse forme un recours contre l'injuste sanction qui lui a été infligée en votre nom le 31 janvier.

Vous comprendrez aussi qu'à l'instar des autres organisations qui n'acceptent pas cette sanction, nous nous réservons la possibilité d'intervenir au soutien de son recours.

Nous avons néanmoins la conviction qu'à quelques jours d'échéances essentielles, vous saurez saisir l'occasion manquée au sortir du Conseil de Discipline, et aurez à cœur de purger un contentieux dont nous ne comprenons pas que votre ministère ait pu s'y engager puis s'y enfermer dans ces termes.

Il suffirait que vous annuliez cette sanction, fût-ce dans une stricte démarche d'apaisement, pour que cela rende sans objet le recours auquel Mme Palisse doit se résoudre, les interventions qui la soutiendront, et la mobilisation que cela impliquera.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur le Ministre l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT

Pour la FSU

Pour le Syndicat de la Magistrature

Pour la LDH

Philippe Martinez,

Bernadette Groison,

Clarisse Taron,

Françoise Dumont,

Secrétaire général

Secrétaire Générale

Présidente

Présidente

Delphine Colin, secrétaire nationale de La CGT insertion probation - Jean-Marc Canon, secrétaire général de L'UFSE-CGT - François Dousseau, secrétaire général de La CGT Hautes Pyrénées - Marie-José Kotlicki, secrétaire générale de L'UGICT-CGT - Christopher Dorangeville, secrétaire général de La CGT Pénitentiaire - Michel Demoule, secrétaire général du Syndicat national CGT des chancelleries et services judiciaires - Caroline Chamby, secrétaire générale de l'UNS CGT PJJ - Estelle Piernas, secrétaire générale de la CGT EPIDE - Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ CGT - Olivier Caquineau pour le SNEPAP-FSU - Natacha Grelot pour le SNPES- PJJ/FSU